



MÉTÉO SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST

**ANALYSE DE L'ACTUALITÉ POLITICO-SÉCURITAIRE AU SAHEL ET
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

MAI 2025

Le bulletin « Météo Sahel Mai 2025 » met en lumière les dynamiques complexes qui façonnent l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, révélant des tendances lourdes dans les domaines politique, sécuritaire et diplomatique. Ces tendances, marquées par des tensions électorales, une insécurité persistante et une recomposition des alliances régionales, soulignent une région en quête de stabilité face à des crises multiformes.

Sur le plan politique, la région est confrontée à une fragilisation des transitions démocratiques, exacerbée par des processus électoraux sous tension et des réformes institutionnelles controversées. À l'approche des élections de 2025-2026, des pays comme le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Guinée enregistrent une polarisation accrue, alimentée par des accusations de corruption (par exemple, l'affaire Richard Boni au Bénin) et des exclusions de candidats (Tidjane Thiam en Côte d'Ivoire). Au Togo et au Mali, les réformes, telles que le passage à un régime parlementaire ou la dissolution des partis politiques, sont perçues comme des stratégies pour consolider le pouvoir, provoquant des manifestations et une érosion de la confiance publique. La lutte contre la corruption, bien que visible dans des procès comme celui de Mohamed Ould Abdel Aziz en Mauritanie, est souvent instrumentalisée pour neutraliser les opposants, renforçant la méfiance envers les institutions.

Sur le plan sécuritaire, l'insécurité reste endémique, portée par la recrudescence des attaques terroristes et des violences intercommunautaires. Au Burkina Faso, au Niger, au Nigeria et au Cameroun, des groupes comme Boko Haram, l'État islamique et le JNIM intensifient leurs assauts, ciblant militaires et civils, comme à Djibo et Diapaga au Burkina Faso ou à Dogon Kiria au Niger.

La sophistication croissante des attaques, notamment l'usage de drones au Nigeria, met en évidence les limites des approches purement militaires. Parallèlement, les crises migratoires, telles que les refoulements massifs depuis l'Algérie vers le Niger, aggravent les tensions humanitaires, tandis que des régions comme le nord du Togo accueillent des milliers de réfugiés burkinabè, risquant de déstabiliser davantage les zones frontalières.

Sur le plan diplomatique, la région connaît une recomposition des alliances, marquée par un renforcement de la coopération régionale et une réévaluation des relations avec les puissances étrangères. La Confédération des États du Sahel (AES) – Mali, Burkina Faso, Niger – cherche à établir un minimum de partenariat avec la CEDEAO centré sur la lutte contre le terrorisme, tout en rejetant les négociations bilatérales. Le Sénégal, sous le Pastef d'Ousmane Sonko, affirme sa souveraineté en annonçant le retrait des bases militaires étrangères et en consolidant des partenariats avec la Guinée et le Burkina Faso. La Mauritanie, grâce à sa doctrine antiterroriste, maintient une stabilité relative et attire des investissements étrangers, tandis que des initiatives comme la force conjointe Tchad-Centrafrrique illustrent une volonté de coordination régionale face aux menaces transfrontalières.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel se trouvent, ainsi, à un carrefour critique, où les défis politiques, sécuritaires et diplomatiques s'entrelacent. La fragilité des institutions démocratiques, l'insécurité croissante et la recherche d'une souveraineté régionale redéfinissent les priorités. Des approches intégrées, combinant dialogue inclusif, renforcement de la gouvernance et coopération transfrontalière, seront essentielles pour promouvoir la résilience et la stabilité dans la région.

BÉNIN

Vers une présidentielle décisive ?

A la fin du mois d'avril, le parti « Le Libéral » du politologue et homme politique Richard Boni, annonçait l'obtention de son récépissé provisoire, matérialisant son existence officielle. Ce fut donc une atmosphère de surprise générale lorsque deux semaines plus tard, le 15 mai, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a mis en cause sa légalité, pour cause de présumés paiements effectués par Richard Boni en échanges de facilités pour l'obtention du récépissé de reconnaissance de son parti. Dans sa déclaration, le ministre a fait état « des faits de corruption avérés mettant en cause deux cadres du Ministère dont l'un de la Direction des Partis politiques et des Affaires électorales, et l'autre de la Direction des Affaires intérieures et des Cultes » à propos dudit récépissé. Par la suite, le chef du parti Le Libéral et les deux responsables du ministère ont été formellement inculpés le 21 mai par la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet), pour « corruption d'agents publics » et « blanchiment de capitaux ». Les accusés ont été placés sous mandat de dépôt le 22 mai, hormis un troisième, fonctionnaire du même ministère, qui lui n'a pas été déféré.

Selon le procureur de la Criet, Mario Mètonou, le fondateur du parti Libéral, Richard Boni, a reconnu le versement d'une somme de 7 millions FCFA en échange d'une facilitation pour l'obtention du récépissé d'officialisation de son parti. Le procureur a en outre indiqué que le directeur des partis politiques et des affaires électorales – un des fonctionnaires mis en cause – a confessé avoir reçu 5 millions de FCFA. Par ailleurs, pareille somme a effectivement été retrouvée dans sa demeure, lors d'une perquisition.

De plus, Achille Tchaou, homme d'affaires et proche de Richard Boni a également été placé sous mandat de dépôt le 23 mai, pour « cybercriminalité » et « blanchiment de capitaux ». En attendant le dénouement de l'affaire, l'opinion publique béninoise ne s'empêche pas de la placer dans l'orbite de la présidentielle de 2026.

En effet, le chef du « Libéral », Richard Boni, entrepreneur basé au Canada, commençait à s'installer progressivement dans son pays d'origine. Après avoir transformé son mouvement les « Terriens » en Ligue d'initiative bénévole pour l'éducation et l'action libérale (Libéral) en décembre 2023, il a depuis lors, multiplié les actions de bienfaisance envers les populations – du nord en l'occurrence –, peaufinant ainsi sa stratégie d'ancrage. Cette démarche a poussé bon nombre de personnes à lui prêter une ambition présidentielle.

2026 à l'horizon

Si l'arrestation du fondateur du parti « Le Libéral » a remis de plus belle sur la table, les élections générales de 2026, le code électoral pour sa part, fait toujours l'objet de contestations. En clair, l'opposition, la société civile et le clergé demandent sa relecture. Dans une conférence de presse tenue le 23 mai, le porte-parole du gouvernement béninois, Wilfried L. Houngbédji, a une fois de plus rejeté cette proposition. « Le code électoral impose le même défi à tous les partis (...) Tous ceux qui voudraient prendre part aux élections et qui en remplissent les conditions prendront part aux élections. Donc personne n'est exclu des élections. Il faut le vouloir et il faut remplir les conditions », a-t-il soutenu. Par ailleurs, alors que le flou est encore de mise sur l'identité des candidats à la présidentielle de 2026, un des prétendants a officiellement déclaré son intention de briguer la magistrature suprême. Il s'agit de Daniel Edah, ancien fonctionnaire international, ancien candidat à la présidentielle de 2016, et membre du cadre de concertation des partis politiques de l'opposition. « Je suis candidat avec une vision, celle d'un Bénin économiquement prospère et socialement stable dans une Afrique bien intégrée et en plein essor », a déclaré Daniel Edah, dans une vidéo publiée sur sa page Facebook, le 29 mai.

Procès à épisodes

Le verdict du procès de l'ex-directeur général de la police Philippe Houndégnon, accusé de « cyberharcèlement et d'incitation à la rébellion » ne sera pas connu de sitôt. La Criet, qui devait prononcer sa décision le 19 mai, s'est de manière inattendue, déclarée « incompétente ». L'affaire est donc renvoyée en instruction, les juges considérant les faits en question, de « nature criminelle ». « C'est une violation flagrante des droits de la défense (...). C'est de l'infamie judiciaire », a fulminé Me François Kéké, un de ses conseillers judiciaires. En attendant l'appel de la défense, le parquet spécial a fait appel. Le dossier de Philippe Houndégnon – critique du pouvoir - sera donc examiné par le juge de la chambre d'appel. Si cette dernière « confirme le premier jugement, le parquet devra saisir un juge d'instruction. Dans le cas contraire, elle devra prononcer une condamnation ou une relaxe », rapporte RFI. Pour rappel, la Criet avait requis en avril, deux ans de prison ferme contre Philippe Houndégnon.

Autre feuilleton judiciaire, celui de Steve Amoussou, présenté comme le chroniqueur et cyberactiviste « Frère Hounvi », qui nie toujours cette identité que lui prête la Criet. Alors que la Cour devait se prononcer définitivement le 26 mai, elle a renvoyé sa décision au 2 juin. Le 29 avril, le procureur avait requis contre lui 2 ans de prison contre Steve Amoussou pour « cyber harcèlement et incitation à la rébellion ». Selon la Criet, Steve Amoussou est la même personne que « Frère Hounvi », auteur de vives critiques contre la gouvernance du président Patrice Talon ; ce que l'intéressé n'a jamais cessé de démentir.

BURKINA FASO

Entre résurrection du Sankarisme et insurrections meurtrières

L'actualité phare de ce mois au Burkina Faso a été l'inauguration en grande pompe, le 17 mai dernier, du Mausolée marquant la "reconnaissance de l'héritage politique du leader révolutionnaire" en hommage de Thomas Sankara et de ses 12 compagnons. En effet, cette date symbolique marque le début de la révolution enclenchée par l'arrestation de celui qu'on surnommait le Che Guevara africain, leader de la contestation populaire et Premier ministre du Conseil du Salut du Peuple (CSP) en 1983. Le leader de la junte semble être dans une logique de renforcer sa légitimité que pour rallier une jeunesse et multiplie les références à Sankara aussi bien dans ses discours et les actes qu'il pose.

Le premier ministre sénégalais venu célébrer Sankara : Les débuts d'une coopération militaire contre le terrorisme au Sahel

Placée sous le patronage du Capitaine Ibrahima Traoré, la cérémonie a été dirigée par le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo en présence de son homologue sénégalais qui a fait le déplacement pour assister à cet événement historique. Ousmane Sonko qui ne manque pas d'occasion pour réaffirmer son admiration pour Thomas Sankara est considéré comme l'une des figures montantes du panafricanisme. Profitant de l'occasion lors d'un entretien à la chaîne nationale, il a évoqué la possibilité de collaboration et de soutien au Burkina car, selon lui, " il est illusoire de penser que cette épreuve subie par le Burkina Faso, le Mali et le Niger restera simplement dans les frontières de ces pays...aucun pays de la sous-région ne sera épargné par cette gangrène, si elle continue de s'étendre à travers l'Afrique de l'Ouest".

Cet événement intervient dans un contexte où le pays est confronté à une pression sécuritaire sans précédent avec la persistance de la menace terroriste sur le territoire, notamment ces dernières semaines. Ainsi, depuis sa prise de fonction, Ibrahima Traoré s'inscrit dans une démarche de continuité de l'héritage de Sankara dans un contexte marqué par une recrudescence des attaques terroristes au Burkina Faso.

Recrudescence des attaques terroristes

Au plan sécuritaire, la lutte contre le terrorisme s'intensifie au Burkina Faso depuis plusieurs mois. En témoigne l'importante saisine de 900 motos et 164 tricycles comme annoncée par le Ministère de la Sécurité le 23 mai dernier. D'après Mahamadou Sana, ce matériel serait destiné à des fins de financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest. Il a tenu à prévenir les individus qui tenteraient de participer à des opérations de financement du terrorisme. D'après lui, "Toute personne physique ou morale impliquée dans le financement du terrorisme se verra appliquer la rigueur de la loi". Pour lui, l'heure est à la répression.

Pendant ce temps, l'actualité burkinabé reste dominée par la recrudescence des attaques terroristes avec son lot de dégâts humains et matériels très importants. Au nord du pays, à Djibo, des attaques terroristes attribuées au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans a visé une base militaire, un poste de police et le marché central le 11 mai dernier.

En effet, ces attaques ont causé plusieurs dizaines de morts et un grand nombre de blessés dans les rangs de l'armée et des civils, de même que les volontaires pour la défense de la patrie. Cet acte dramatique intervient au moment où Ibrahim Traoré effectue une visite à Moscou chez son homologue Vladimir Poutine. Ces événements tragiques mettent davantage les populations de Djibo et environs dans un état de peur face à la menace terroriste qui sévit dans la zone depuis plusieurs mois. Rappelons que ce lieu a été sous blocus djihadiste pendant une longue période. Les données d'ACLED font état d'un bilan de 26000 morts, tant du côté des civils que des militaires depuis le début des horribles exactions en 2015.

Cette situation alarmante est de nature à remettre en cause l'efficacité du système sécuritaire du pays des hommes intègres. Un jour après, une attaque terroriste d'une rare violence a encore frappé le pays. En effet, le 12 mai à Diapaga (Est), des sources sécuritaires ont fait état de cette offensive djihadiste qui a causé de graves dégâts matériels. A en croire un habitant de la zone, "les terroristes ont incendié plusieurs services publics et privés avant de libérer les détenus de la maison d'arrêt et de correction". Ces détenus sont pour l'essentiel des individus accusés de terrorisme. Également, les assaillants ont saccagé des monuments publics et incendié des commerces et des boutiques. Rappelons que cette zone a fait l'objet d'une attaque similaire avec plusieurs dizaines de soldats et de supplétifs civils de l'armée burkinabè tués. Les autorités sont à pied d'œuvre pour traquer ces faiseurs de trouble.

CAMEROUN

Vers une présidentielle sous tension ?

L'agence de gestion des élections Elecam et l'Onu ont signé le 9 mai, une convention de collaboration. Celle-ci vise, affirme-t-on, à « optimiser les élections au Cameroun, dans une démarche visant à renforcer la transparence et l'inclusivité du processus électoral ». Visiblement écarté de ce processus, le parti MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun) de l'opposant Maurice Kamto a exprimé avec véhémence son indignation, dénonçant une « signature en catimini ». Ainsi, Maurice Kamto demande-t-il « à l'ONU de rendre publique la Convention signée avec ELECAM ou alors de s'en désolidariser publiquement, à moins qu'elle n'ait décidé, contre les valeurs démocratiques et les intérêts du Peuple Camerounais, et surtout contre sa mission cardinale de prévention des conflits de soutenir jusqu'au bout et quoi qu'il arrive la dictature camerounaise en place. »

Si le président Paul Biya ne s'est toujours pas déclaré officiellement sur sa volonté de briguer un nouveau mandat, il a durant depuis le mois d'avril, opté pour une communication numérique, inhabituellement intensive sur les réseaux sociaux et Facebook. En effet, dans des posts réguliers – à chaque fois en français et en anglais -, Biya a lancé plusieurs appels à la cohésion nationale. Par exemple, le 28 mai, il déclarait : « la paix, l'unité et la démocratie sont des valeurs sûres que je n'ai de cesse de prôner et que nous devons sans cesse renforcer. Elles n'ont pas de prix mais elles restent fragiles ». Le 12 mai : « Tous ensemble, nous devons continuer à bâtir une société saine constituée d'êtres humains qui se plaisent dans la compagnie les uns des autres, au lieu de se percevoir plutôt comme des loups les uns pour les autres. Ou encore plus tôt dans le mois, le 2 mai : « Notre objectif, c'est l'épanouissement total de chaque citoyen, où qu'il vive et travaille, sans discriminations. »

Ce virage communicationnel est lu par une bonne partie de l'opinion publique, comme une manière de prendre la température, en vue de la présidentielle d'octobre 2025. Pendant ce temps, Cabral Libii a été désigné comme candidat officiel du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN) à l'élection présidentielle. C'est la deuxième fois que Cabral Libii brigue la magistrature suprême – il était arrivé en troisième position à la présidentielle de 2018.

Emoi national après un meurtre

Au Cameroun, l'assassinat de Mathis, jeune garçon de six ans – le 10 mai mai, a provoqué un émoi national. D'après les témoins, le drame a eu lieu après une rixe entre le père de Mathis et le présumé assassin, dans une buvette de Yaoundé. Par la suite, ce dernier s'est rendu dans la maison des parents de Mathis, et a poignardé à plusieurs reprises le petit garçon de six ans. Les forces de sécurité ont dû intervenir pour éviter qu'il ne soit pris à partie par la foule. Cette affaire suscite une vague d'indignation d'autant plus grande que l'assassin présumé est le père de l'artiste populaire camerounaise Lydol. Emue, la slameuse a d'emblée exprimé sur son compte Instagram pour présenter ses condoléances à la famille éplorée, annulant par déférence, ses deux concerts prochains prévus fin mai et début juin. Mardi 27 mai, Dagobert Nwafo, 47 ans, a été inculpé pour « assassinat » et déposé à la prison centrale de Kondengui. Il y passera six mois en détention provisoire, en attendant son procès prévu le 27 novembre.

Le 20 mai, le pays a célébré sa fête nationale, ponctuée par des parades militaires et des mots officiels appelant à l'unité nationale.

Cependant, cette journée qui arrive dans un contexte de tensions socio-politiques a vu le boycott du MRC de Maurice Kamto ou encore l'exclusion des militants du Parti de l'Alliance libérale (PAL) de Célestin Bedzigui. Dans la ville de Buéa (région anglophone), « une source policière a signalé qu'un engin explosif improvisé placé près de la place des cérémonies avait été désamorcé quelques heures avant le début de la parade », rapporte RFI.

Défis sécuritaires

En fin de mois, deux incursions terroristes attribuées au groupe terroriste Boko Haram ont été enregistrées dans l'extrême nord du pays. La première survenue dans la nuit du 18 au 19 mai dans le quartier Guipéré du village de Moskota (département du Mayo-Tsanaga) a causé la mort d'une personne. La seconde, dans la nuit du 23 mai dans le canton de Moskota (arrondissement de Mayo-Moskota) a également fait un mort. Plusieurs blessés ont été constatés.

Par ailleurs, un rapport publié le 9 mai par l'ONG Foder (Forêts et Développement Rural) alerte sur « les conséquences de l'exploitation minière artisanale dans des localités situées à l'est du pays ». Selon ce rapport, l'exploitation minière illégale dans ces aires protégées menace sérieusement l'existence de certains mammifères emblématiques menacés d'extinction tels que le léopard, le buffle, le chat doré africain, l'hippopotame pygmée, ou l'élan de derby.

CÔTE D'IVOIRE

Entre revendications « électoralistes » et incertitudes politiques

Depuis plusieurs mois, des acteurs religieux, coutumiers et de la société civile s'activent pour des élections libres et transparentes, sans violence. Le 20 mai passé, les chefs traditionnels d'Agnibilékrou ont été mobilisés et mis en mission pour l'occasion afin d'œuvrer en faveur d'une élection présidentielle apaisée. En effet, la journée de sensibilisation a été l'occasion pour la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire de véhiculer des messages de paix et appeler les acteurs politiques à préserver la concorde nationale et la stabilité du pays. Afin d'éviter les événements douloureux de 2010 et 2020 en Côte d'Ivoire, le président de la structure a tenu à rappeler que "Les périodes électorales, lorsqu'elles sont mal encadrées peuvent basculer dans la violence et la souffrance".

Une révision de la liste électorale pour une élection inclusive

Pour beaucoup d'observateurs, cette situation peut mener à une impasse; d'où la nécessité de créer des cadres de concertations afin de trouver des solutions à cinq mois de la prochaine présidentielle. D'ailleurs, un sondage en ligne du site d'information Abidjan.net a ressorti que plus de 75% des internautes estiment qu'un dialogue politique reste possible avant l'élection. Parallèlement, la Coalition pour l'alternance pacifique en Côte d'Ivoire a annoncé un meeting le 31 mai pour réclamer une révision de la liste électorale, l'inscription des leaders de l'opposition recalés et la dissolution de la CEI pour des élections plus inclusives.

Pendant ce temps, l'opposition ivoirienne a saisi l'organisation de droits humains Amnesty à Paris pour dénoncer ce qu'elle qualifie d'"irrégularités" dans le processus en vue de la présidentielle d'octobre 2025.

En effet, plusieurs partis, notamment celui de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro, ont déposé des motions le 22 mai dernier pour ainsi exiger que les élections soient "transparentes, démocratique et inclusives". Ainsi, le Parti des peuples africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), Générations et Peuples Solidaires ont tenu à internationaliser leur combat qu'ils jugent légitimes après l'exclusion de plusieurs personnalités politiques du fichier électoral, leur empêchant ainsi de participer aux joutes électorales.

Alassane Ouattara plébiscité par ses camarades pour briguer à nouveau les suffrages

Le pouvoir, de son côté, a tenu à rassurer l'opinion nationale et internationale que les élections se dérouleront de manière apaisée dans les délais constitutionnels en octobre prochain. L'annonce a été faite le 21 mai dernier par le porte-parole du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Kobenan Kouassi Adjoumani Étienne lors de la conférence de presse qui s'est tenue au siège de son parti à Cocody en présence de plusieurs cadres du parti. En effet, cette rencontre a permis de discuter sur l'actualité du pays et préparer, par la même occasion, le prochain congrès qui se déroulera les 21 et 22 juin prochains en présence de 7000 congressistes et 70000 personnes au meeting de clôture où un candidat sera désigné. Ce candidat sera-t-il Alassane Ouattara ou une autre personnalité des rangs du parti au pouvoir ? En tout cas, cette question taraude les esprits des ivoiriens qui attendent avec impatience la décision de l'actuel président.

Par ailleurs, du côté du pouvoir, le mot d'ordre est annoncé. ADO est leur seul et unique candidat pour la présidentielle à venir. "Nous allons désigner le président du Parti et notre candidat à la présidentielle. Le président Alassane Ouattara sera proposé comme notre candidat". Toujours dans la même veine, le parti au pouvoir a organisé en grande pompe une grande manifestation à Abengourou sur initiative du ministre Fofana, coordinateur régional du parti sous la présidence effective du ministre des finances. Venus nombreux assister à cet événement important pour l'avenir de leur formation politique, les militants ont lancé un mot d'ordre clair pour une unité, une discipline et une mobilisation autour de la candidature de leur président. Pour sa part, Alassane Ouattara ne s'est toujours pas prononcé sur sa participation ou non. En outre, beaucoup d'observateurs continuent de s'inquiéter sur l'état de santé d'Alassane Ouattara. En témoigne son discours lors de la cérémonie d'ouverture des Assemblées Générales de la Banque Africaine de Développement au cours de laquelle il a semblé ne plus avoir l'aptitude de se tenir debout pendant longtemps. En effet, le président Ouattara a été aidé par son aide de camp après avoir perdu le fil du discours.

Tidjane Thiam va-t-il participer aux prochaines élections présidentielles ?

Du côté de l'opposition, après l'invalidation de sa candidature, le président Tidjane Thiam démissionne de son poste de président de sa formation politique, le PDCI qui est le principal parti politique de l'opposition ivoirienne. A travers une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, le candidat recalé affirme que "Dans l'intérêt du parti, j'ai décidé de remettre entre vos mains, à vous les militants, mon mandat de président du parti". Il a aussi rappelé que son engagement pour une victoire en octobre 2025 ne souffre d'aucune ambiguïté malgré sa décision. Il faut souligner qu'il a obtenu le soutien de plusieurs leaders de l'opposition à l'instar de Charles Blé Goudé qui, lui aussi, a été recalé de la ligne de départ de la prochaine élection présidentielle.

En revanche, certains de ses camarades de parti lui reprochent de ne pas renoncer assez tôt à sa nationalité française. Valérie Yapo poursuit son offensive judiciaire et continue de dénoncer l'acte de son président qu'il qualifie de tricherie.

En effet, elle a estimé que Tidjane Thiam n'a pas dit toute la vérité à propos de sa nationalité, ce qui a causé du tort à leur formation politique ayant abouti au rejet de leur candidature. D'après elle, "Je dénonce la tricherie de Tidjane Thiam". Rappelons que cette affaire a atterri devant la justice et qu'une audience a eu lieu au Palais de justice du Plateau le 15 mai, à Abidjan. Faut-il prévoir un plan B comme Billon pour sécuriser la participation du PDCI ? En tout cas, l'homme d'affaires continue de clamer haut et fort son ambition de présider aux destinées du pays en passant par son parti. Il l'a réaffirmé le 26 mai dernier au cours d'une conférence de presse à Dabakala : "Je demeure un militant du PDCI-RDA. Je suis candidat à la présidentielle pour le parti"

Au même moment, le tribunal d'Abidjan a confirmé que Thiam a recouvré la nationalité ivoirienne après avoir renoncé à la celle française. Ainsi, il a été réélu président du parti par l'écrasante majorité de ses camarades, traduisant la volonté manifeste de le voir occuper le fauteuil présidentiel pour le prochain mandat. Est-ce une stratégie politique pour pouvoir participer aux élections après sa radiation sur les listes électorales ? A en croire l'écrivain et journaliste Venance Konan : "Dès lors qu'il a renoncé à la nationalité française, il est redevenu Ivoirien". De l'autre côté, le chercheur en Droit public Patrick Mboyo Bakambo estime que le leader du PDCI devrait tirer les leçons de ses déboires judiciaires pour se préparer à la présidentielle de 2030.

L'actualité a aussi été marquée par l'information d'une fausse alerte d'un coup d'Etat, relatée sur le réseau social X. L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information de Côte d'Ivoire (ANSSI) a tenu à apporter un démenti formel à ces rumeurs soulevées par des individus tapis dans l'ombre avec un agenda caché qui viserait à troubler la quiétude des ivoiriens. A travers la note publiée le 22 mai, on peut lire "...cette affirmation est totalement infondée. Elle résulte d'une campagne délibérée et coordonnée de désinformation.

GUINÉE

Une transition démocratique fragile ?

Alors que le chemin vers la voie démocratique se précisait pour la République de Guinée, des réticences apparaissent. Le 12 mai dernier, le premier ministre Amadou Oury Bah confirmait la tenue d'un référendum constitutionnel en septembre 2025, ainsi que celle des élections législatives et présidentielles en décembre 2025 ; une bonne nouvelle pour le pays dans le doute quant au maintien du calendrier de transition annoncé par la junte. Cependant, cette méfiance se confirme lors de la conférence de presse du jeudi 22 mai par le porte-parole du gouvernement qui a précisé les propos du premier ministre en expliquant qu' "il ne faut pas mettre la charrue avant les bœuf". "En tant que porte-parole de la présidence, je ne suis pas en mesure de vous donner une date des élections, mais nous voulons faire de cette année, conformément à la déclaration du chef de l'État, une année électorale".

Le respect du calendrier de transition n'est pas la seule inquiétude portée sur le programme de transition démocratique. La suspension temporaire de 28 partis politiques en mars 2025 a également suscité des controverses auprès de l'opposition et de la société civile. Selon plusieurs observateurs, cette succession de suspensions traduirait une volonté de déséquilibrer le jeu électoral au profit du pouvoir en place, en affaiblissant l'opposition à l'approche des échéances électorales. En effet, malgré l'interdiction aux membres de la junte de se présenter aux élections, le colonel Mamadi Doumbouya rassemble bon nombre de soutiens pour sa candidature aux prochaines élections présidentielles et semble ainsi planer le doute autour de sa candidature. Cependant, une révision de la Charte de transition serait nécessaire pour l'autoriser à se présenter. Une décision qui irait à l'encontre des principes démocratiques défendus et voulus par le régime de transition.

Vaste « opération d'assainissement » des mines : l'État reprend le contrôle

Pendant ce temps, le pays a ordonné le retrait de " permis de recherche " et de "permis d'exploitation" à des dizaines de sociétés minières. La liste de ces sociétés a été rendue publique par le ministre de l'Information, Fana Soumah, à la télévision nationale guinéenne le samedi 17 mai au soir. Cette opération s'insère dans le cadre de "la continuité de l'opération d'assainissement du cadastre" initiée par la junte. L'objectif serait de "faire de la place à de potentiels et sérieux investisseurs" a annoncé le directeur exécutif de l'ONG Action Mines Guinée et membre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en Guinée. En réalité, il s'agit d'un enjeu clé pour le pays qui ne parvient pas à faire profiter les populations des revenus rapportés par l'exploitation minière et qui continue sa lutte contre la corruption.

Le Sénégal et la Guinée consolident leur partenariat sécuritaire

La Commission de coopération bilatérale Guinée-Sénégal, tenue les 22 et 23 mai 2025 à Conakry, s'est conclue par la signature de 15 accords de partenariat couvrant des domaines variés : économie, sécurité, justice, culture, agriculture, enseignement supérieur et cinéma. Cette session visait à réactualiser le cadre juridique de coopération et à renforcer les relations stratégiques entre les deux pays. Parmi les textes phares figurent : un accord sur les services aériens, un traité de délimitation des frontières, des conventions en matière de justice et de sécurité, ainsi que des accords de coopération culturelle et cinématographique. Les deux ministres des Affaires étrangères ont salué l'esprit de collaboration et ont insisté sur l'importance de la mise en œuvre effective des accords, via un mécanisme de suivi-évaluation. La prochaine session est prévue pour 2027, avec pour objectif de faire le bilan des avancées concrètes.

MAURITANIE

Condamnation d'un ancien président et tournant politique

En ce mois de mai 2025, l'actualité mauritanienne tourne autour de la confirmation du verdict en instance prononcé contre l'ancien président, Mohamed Ould Abdel Aziz. La cour d'appel de Nouakchott le condamne à quinze ans de prison ferme pour corruption. Ce jugement reflète une détermination croissante à faire face aux actes répréhensibles commis par les personnalités influentes; ce qui a pour conséquence de polariser l'opinion publique. Pour quelques-uns, ce procès constitue un message fort contre l'impunité. D'autres ont l'impression qu'il sert des intérêts purement politiques. Ce procès emblématique cristallise les tensions entre la réforme de l'État et le règlement de comptes au sommet.

En effet, la cour d'appel constitue une juridiction de deuxième degré. Les personnes condamnées en appel n'ont d'autre choix que de se pourvoir en cassation devant la plus haute juridiction du pays.

Méharistes et lutte antiterroriste : la Mauritanie renforce sa doctrine sécuritaire

En matière de sécurité, la Mauritanie se distingue par sa politique proactive contre le terrorisme, en partie grâce aux méharistes, ces troupes nomades du désert. Ces soldats, qui perpétuent une tradition ancestrale, jouent désormais un rôle central dans la philosophie militaire mauritanienne. Grâce à leur expertise du terrain et à leur agilité, les forces antiterroristes mauritaniennes renforcent l'efficacité de leur dispositif, alors que la menace terroriste demeure floue dans la région sahélienne. Cet engagement témoigne de la détermination de Nouakchott à préserver sa sécurité interne en s'appuyant sur des troupes bien adaptées aux conditions locales.

La Mauritanie continue d'appliquer sa doctrine antiterroriste éprouvée depuis plus de 13 ans, qui repose sur une approche intégrée combinant des mesures militaires, un développement local et un dialogue communautaire.

Ce modèle, souvent cité en exemple au sein de l'ex G5 Sahel, lui permet de maintenir une certaine résilience face aux bouleversements régionaux. Néanmoins, cette situation privilégiée est précaire, car des difficultés systémiques telles que la pauvreté, le chômage des jeunes et les flux migratoires pourraient éroder ses réalisations. Le mois de mai en Mauritanie met en évidence un pays à un carrefour, oscillant entre la consolidation de l'État et des projets stratégiques audacieux.

A cette politique sécuritaire, s'ajoute une intensification de la lutte contre l'immigration illégale, qui est devenue une priorité stratégique. Plus de 30 000 migrants ont été interceptés depuis le début de l'année, et plus de 80 réseaux de passeurs ont été démantelés; ce qui prouve que les autorités ont renforcé leur contrôle dans les zones frontalières. Cette décision, applaudie par certains alliés européens, vise à renforcer la collaboration pour endiguer les flux migratoires vers le continent. Cependant, elle suscite aussi des inquiétudes concernant le respect des droits des immigrés et interroge sur les dynamiques externes qui influencent la politique migratoire mauritanienne.

Finalement, dans une optique plus centrée sur la géopolitique économique, Nouakchott s'efforce également d'exploiter ses ressources naturelles pour accroître son influence sur la scène internationale. Lors d'une conférence à Paris, le ministre mauritanien du Pétrole a mis en avant les «atouts géologiques exceptionnels» du pays. Ce message cadre avec la politique énergétique de négociation qui vise à inciter les investissements étrangers dans le développement des ressources pétrolières en mer profonde ainsi que dans les sources d'énergie verte. La stabilité politique relative du pays constitue un argument clé pour séduire les acteurs du secteur, dans un contexte où la transition énergétique mondiale redéfinit les partenariats stratégiques.

MALI

Le débat sur les libertés démocratiques fait encore rage

Durant ces derniers mois, force est de constater une remise en cause de l'État de droit au Mali. Les mesures adoptées par le Général Assimi Goïta dans le cadre du programme de transition, se traduisent par l'accroissement du nombre de restrictions de libertés. Les autorités maliennes ont annoncé le 13 mai la dissolution des « partis politiques et des organisations à caractère politique ». Une semaine avant cette dissolution, le Général Assimi Goïta avait déjà annoncé la suspension temporaire de tous les partis et organisations politiques. Un rassemblement autorisé, comme contestation anticipée à l'abrogation de la loi encadrant les partis politiques, a eu lieu le samedi 3 mai 2025 à Bamako. Malgré le nombre important de manifestants, la réunion a été perturbée par la présence de militants pro-transition. Les autorités sont ainsi intervenues pour disperser manifestants et sympathisants pro-junte. Pendant ce temps, la société civile dénonce un sabotage délibéré de l'évènement par les forces de l'ordre. Des voix contestataires s'élèvent pour dénoncer cette décision. Ainsi, le mercredi 21 mai, ont été initiées des procédures judiciaires par d'anciens responsables politiques de partis aujourd'hui dissous, dans le but contester cette dissolution. Même si elles ont peu de chance d'aboutir, elles sont jugées nécessaires par les initiateurs.

Les ONG lancent un rappel à l'ordre

L'ONU appelle à l'abrogation du décret dissolvant les partis politiques. Le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, demande le rétablissement des droits politiques dans le pays en rappelant au Mali ses obligations, ses engagements internationaux en ce qui concerne les droits humains. De son côté, l'ONG Human Right Watcher (HRW) a exigé des explications quant à l'enlèvement de deux représentants de partis de l'opposition malienne.

Le secrétaire général de Convergence et le responsable du parti Le Changement ont été enlevés par des hommes non identifiés le 8 mai. Selon l'AFP, les deux responsables politiques seraient « actuellement entendus par les autorités compétentes pour des besoins d'enquête ». En parallèle, HRW a également demandé aux autorités maliennes d'ouvrir une enquête « crédible » et « indépendante » après l'annonce de la mort de 22 civils tués par l'armée au centre du pays.

Dans le même temps, le journal télévisé TV5 Monde a de nouveau été suspendu par la junte. La chaîne d'information promeut la culture francophone et est l'opérateur officiel de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). La directrice éditoriale de Reporters sans frontières dénonce un « décision abusive » et « un énième acte d'intimidation et de pression à l'encontre des médias dans un pays où les conditions d'exercice du métier ne cessent d'être entravées ».

Dialogue de l'AES et de la CEDEAO aboutit à une coopération dans la lutte contre le terrorisme

Réunis à Bamako ce 22 mai, les ministres des Affaires étrangères du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont affirmé, au nom de la Confédération des États du Sahel, leur volonté de poursuivre les discussions avec la CEDEAO dans un cadre exclusivement collectif. Leur objectif est de poser les bases d'un nouveau partenariat post-retrait, axé notamment sur la lutte conjointe contre le terrorisme. À l'issue de cette première session de consultations, un relevé de conclusions a été adopté, portant sur les aspects politiques, sécuritaires et juridiques. Tout en rejetant les négociations séparées, les trois pays sahéliens ont insisté sur la nécessité de préserver les acquis régionaux comme la libre circulation, tout en dénonçant le manque de soutien de la CEDEAO face aux défis sécuritaires.

NIGER

Menaces multiples et vulnérabilité accrue : Une insécurité endémique au Niger ?

Le 4 mai 2025, une attaque qualifiée de « terroriste » a entraîné la mort de plusieurs soldats nigériens près de Dogon Kiria, dans le département de Dogondoutchi, dans la région de Dosso, au sud-ouest du Niger. L'attaque, qui s'est produite vers 17 heures, a également fait sept blessés, dont l'un se trouve dans un état critique et une dizaine de morts, selon la station de radio publique Voix du Sahel. Cette région, que les autorités ne considèrent pas comme un foyer jihadiste, a toutefois fait l'objet d'actes de sabotage attribués à des groupes armés venus du Nigéria. Ces derniers visent notamment l'oléoduc qui transporte du pétrole brut au Bénin. Plusieurs assaillants sont morts, et quelques complices ont été arrêtés. Le gouverneur de la région, le colonel Bana Alhassane, s'est rendu sur place pour exprimer ses condoléances aux proches des personnes décédées.

Dans la nuit suivante, soit du 5 au 6 mai 2025, des membres de Boko Haram ont lancé une attaque contre deux postes de contrôle de la police à Diffa, dans l'est du pays. Cependant, les forces de sécurité les ont repoussés.

Ces drames se déroulent dans un pays où la violence persiste depuis le coup d'État de juillet 2023, ayant causé la mort de plus de 2 400 personnes, d'après l'ONG Acled. Ces événements constituent une preuve supplémentaire de la pression constante que subissent les régions frontalières du Niger. En effet, les actions des groupes jihadistes affiliés à Al-Qaïda, à l'État islamique et à Boko Haram, qui profitent de la situation instable au pays.

Le 18 mai, une attaque menée par des individus armés contre un convoi de livraison sur l'axe routier Dori-Téra, qui relie le nord du Burkina Faso au sud-ouest du Niger, a entraîné la mort tragique de trois chauffeurs nigériens et plusieurs blessés.

Dans un communiqué diffusé le lendemain, l'Union des Travailleurs du Transport et Assimilés du Niger (UTTAN), s'est vivement insurgé contre cette « agression odieuse »,

qui s'est produite dans une région souvent visée par des organisations terroristes. En outre, le syndicat a exhorté les forces armées à accroître la protection des voies de communication.

Refoulements massifs de migrants : le Niger sous tension entre urgence humanitaire et enjeux sécuritaires

En avril, le Niger a connu une vague de refoulements sans précédent de migrants en provenance de l'Algérie. La police d'Assamaka a recensé plus de 6 000 personnes à la frontière. Cette pression migratoire a entraîné une surpopulation dans les centres d'hébergement de l'OIM; ce qui a poussé les autorités nigériennes à accélérer leur programme de rapatriement d'ici juillet, afin d'éviter un désastre humanitaire. Le gouvernement nigérien, par la voix du ministre de l'Intérieur, dénonce une situation qui perturbe l'équilibre sécuritaire national. Selon l'ONG, Alarme Phone Sahara, ce sont plus de 31 000 personnes qui ont été expulsées en 2024. Les migrants, originaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre, sont appelés à être réintégrés dans leurs pays d'origine en coordination avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR).

Pour faire face à l'afflux de migrants dans le nord du Niger, ce pays s'engage à rapatrier plus de 4 000 migrants d'ici juillet, en collaboration avec l'OIM. Cette mesure vise à prévenir une crise humanitaire due à l'arrivée massive de personnes expulsées d'Algérie. Depuis 2014, l'Algérie procède régulièrement à des refoulements de migrants irréguliers, principalement originaires du Niger et d'autres pays d'Afrique centrale et de l'Ouest. Face à l'afflux migratoire massif et à ses répercussions sur la sécurité, le gouvernement nigérien demande à accroître les moyens de rapatriement volontaire grâce à l'aide de l'OIM.

NIGERIA

Insécurité persistante et leçons d'un mois meurtrier

Au cours du mois de mai 2025, il a été constaté que la menace que posent Boko Haram et ses alliés, notamment l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), demeure une préoccupation majeure en ce qu'il a trait à la sécurité du Nigeria. En dépit des efforts incessants des forces armées, les attaques terroristes ont augmenté dans le Nord-Est. L'une des plus marquantes s'est produite le 4 mai 2025, lorsqu'au moins 11 soldats ont été tués par des combattants affiliés à Daech lors d'un assaut dans l'État de Yobe. Ces attaques à répétition témoignent de la complexité de réguler une région devenue un foyer de violence depuis de nombreuses années.

Le 12 mai, une base militaire a été attaquée dans la localité de Gajiram, dans le Borno, entraînant la mort de 4 soldats et plusieurs blessés. Quelques jours plus tard, au moins 5 soldats et 17 civils ont été tués dans deux attaques successives revendiquées par des groupes djihadistes dans le Nord-est, selon des sources sécuritaires. Cette stratégie offensive illustre la capacité de nuisance et de projection toujours intacte des groupes insurgés.

Si le Nord-est du Nigeria reste le foyer principal de l'insurrection, d'autres régions du pays sont de plus en plus touchées. Dans l'État de Benue, au centre du pays, au moins 23 civils ont été tués, dont des enfants lors d'attaques armées menées par des assaillants non identifiés, mais dont le modus operandi s'apparente aux violences perpétrées par des milices extrémistes. Selon les autorités locales, cette attaque sanglante a été perpétrée par les éleveurs peuls. Une autre attaque sanglante survenue dans l'État de Borno a fait au moins 23 morts parmi les villageois.

Ces violences montrent que l'insécurité tend à se diffuser au-delà des zones historiquement touchées. Les groupes armés terroristes ne se contentent pas seulement de viser les forces de défense nigérianes et les infrastructures militaires pour s'accaparer des armes et des munitions, mais ils s'en prennent également aux civils.

Malgré une forte présence militaire et des opérations de grande envergure lancées depuis plusieurs années, les résultats demeurent mitigés. Une attaque coordonnée et sophistiquée, attribuée à Boko Haram, a visé les forces nigérianes dans le Nord-est du pays, causant des pertes en vies humaines et matérielles importantes malgré un renfort d'urgence. Les assaillants auraient utilisé des drones de reconnaissance, signalant une montée en puissance technologique inquiétante des groupes armés. Ces revers militaires répétés affaiblissent la confiance des populations dans les institutions et nourrissent le discours djihadiste, qui se présente comme une alternative dans les zones marginalisées. Face à une menace aussi complexe, une approche uniquement militaire ne saurait suffire. L'État nigérian devrait changer de stratégie intégrée mêlant lutte contre la pauvreté, renforcement de la gouvernance locale et réconciliation communautaire. L'État pourrait non seulement intensifier son action contre le terrorisme sur son propre territoire, mais aussi collaborer étroitement avec ses pays voisins, tels que le Cameroun, le Tchad et le Niger, afin de combattre les effets transfrontaliers de ce fléau.

SENEGAL

De nouveaux partenariats et une « souveraineté » sécuritaire réaffirmée

Le premier ministre Ousmane Sonko a annoncé le retrait définitif de toutes les bases militaires étrangères encore présentes sur le sol sénégalais d'ici le mois de juillet 2025. Dans ce sillage, une base militaire française a déjà été effectuée. Ce retrait pourrait s'inscrire dans un mouvement régional chez certains pays d'Afrique de l'Ouest à la réévaluation de leur position face à la présence militaire de puissances étrangères. « C'est un acte ordinaire pour un pays souverain de dire que nous n'avons pas besoin d'une base militaire étrangère. Nous avons une armée nationale, des forces de défense et de sécurité, et nous pensions pouvoir gérer notre sécurité nous-mêmes » défend-t-il. Cette déclaration du premier ministre sénégalais a été faite durant un entretien accordé à la télévision nationale (RTB) du Burkina Faso où il a effectué une visite et où la question sécuritaire était parmi les questions abordées. Le chef du gouvernement sénégalais a affirmé un « soutien absolu » au président Ibrahim Traoré dans la lutte contre le terrorisme. Le Sénégal « n'exclura aucune forme de collaboration pour soutenir ces [pays] frères dans cette épreuve » a-t-il soutenu. Ousmane Sonko n'a pas manqué de saluer la volonté du président Traoré à unifier la sous-région et reste ouvert à toute proposition de collaboration économique et sécuritaire. Le Sénégal, figure de proue de la démocratie africaine, s'ouvre-t-il à une nouvelle coopération renforcée avec les pays membres de l'AES ? Dans cette dynamique de renforcement de la coopération avec les pays de la sous-région, le Sénégal continue de consolider sa sécurité frontalière à travers la mise en place d'une patrouille mixte Sénégal - Mauritanie. Les Forces de défense et de sécurité (FDS) des deux pays coopèrent dans le but de « renforcer la lutte contre des activités illicites qui sévissent dans la région, notamment le banditisme, le vol de bétail et l'immigration clandestine » selon l'Agence de presse sénégalaise (APS).

Justice et politique : retour de flammes pour les anciens ministres de Macky Sall ?

L'Assemblée nationale a adopté le 08 mai une série de résolutions obligeant cinq ministres de l'ex-président Macky Sall à comparaître devant la Haute Cour de justice, notamment pour détournements d'un fonds anti-Covid. Pour rappel, le montant de 1.000 milliards de francs CFA était destiné à renforcer le système sanitaire, appuyer les acteurs économiques et protéger les emplois dans un contexte de vulnérabilité. Toutefois, la gestion de ce fonds fait débat aujourd'hui, notamment pour des malversations et détournement de deniers publics. Les sentences tombent une par une et il s'en est suivi plusieurs inculpations.

À côté de ce remous judiciaire, le duo politique Khalifa Sall, et Barthélémy Dias, ancien maire de Dakar, se sépare. Ensemble depuis le Parti Socialiste puis le parti Taxawu Sénégal, Barthélémy Dias quitte la coalition. Même si la rupture est décrite comme un « accord à l'amiable », elle exprime en réalité les divergences et tensions qui ont émergées entre les deux hommes ces derniers mois. Ce nouveau départ semble difficile pour Barthélémy Dias dans une période où l'opposition a de plus en plus de mal à peser dans le jeu politique.

Dialogue national : vers réforme en profondeur du système politique sénégalais ?

Le président Bassirou Diomaye Faye ouvre la Journée du dialogue national qui porte sur la réforme du système politique sénégalais. Elle se déroule du 28 mai au 4 juin 2025 et entend « repenser nos institutions, revisiter nos pratiques, et rebâtir la confiance entre l'État et les citoyens » comme l'a annoncé le chef de l'État.

Le Dr Cheikh Gueye nommé en qualité de facilitateur général du dialogue, a pour mission de guider la réflexion autour de 10 axes. Parmi les points abordés, l'on peut citer la question de l'amélioration du système et de l'actualisation du Code électoral. Il s'agit d'assurer des scrutins transparents, à travers une refonte des procédures de collecte des résultats, une supervision rigoureuse des instances électorales et un renforcement du rôle des observateurs indépendants. En outre, il est souhaité de rationaliser en profondeur les partis politiques, mais également d'encadrer davantage leur financement, une question cruciale qui fait écho à la lutte contre la corruption menée par l'actuel gouvernement d'Ousmane Sonko. A la fin de ce dialogue, le facilitateur général Dr. Cheikh Guèye a voulu afficher un satisfecit en parlant de larges consensus malgré les profondes divergences sur la question des libertés.

Recrudescence des tensions en Casamance

Cela fait plus d'un mois qu'un militaire avait été enlevé lors d'une opération de ratissage dans la forêt de Djinaky. Cette opération fait suite à un important braquage de commerce de noix de cajoux dans la commune de Boutoupa Camaracounda, dans le département de Ziguinchor. Des individus lourdement armés avaient tendu une embuscade et récupéré l'équivalent de 30 millions de francs CFA. Le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) est soupçonné de garder en captivité le militaire disparu. Ces tensions ressurgissent dans la région alors qu'un accord de paix avait été signé en février 2025 avec le groupe séparatiste dans l'optique « d'instaurer une paix durable en Casamance » avait déclaré le premier ministre Ousmane Sonko.

Retour « volontaire » de migrants

Pendant ce temps, 591 migrants sénégalais ont été rapatriés « volontairement ». Après une émigration à destination de l'Europe, ces migrants résidaient illégalement dans des pays de transit situés en Afrique du Nord ou au Sahel. Leur « retour volontaire » est une tendance qui s'accroît en Afrique subsaharienne. Déjà 200 migrants retournés volontairement avaient été enregistrés au Sénégal en octobre 2024. La Tunisie comptait 1 000 Africains subsahariens pour le mois d'Avril 2025. Pour faciliter leur retour, un vol par semaine a été mis en place par la Tunisie. L'Organisation Internationale de la Migration a déployé un programme de protection de retour et de réintégration des migrants en Afrique subsaharienne. Cette initiative a pour but de limiter de nouveaux départs vers l'Europe et concerne 16 pays de la région dont le Sénégal.

TCHAD

L'opposant et ex-premier ministre Succès Masra en détention provisoire

Depuis les élections législatives de décembre 2024 que son parti « Les Transformateurs » avait boycottées, l'avenir politique de l'ancien premier ministre, Succès Masra, était sujet à débats. Fin janvier dernier, il faisait, à la surprise générale, un appel du pied au pouvoir, se disant « prêt à travailler » avec le président Mahamat Idriss Déby. Cette perche tendue ne sera pas prise. Mieux, en milieu du mois de mai, le vendredi 16, Succès Masra a été interpellé à son domicile. Dans un point de presse tenu le même jour, le procureur de la République Oumar Kedelaye a indiqué que l'opposant était accusé d'« incitation à la haine ». Et partant, il est poursuivi pour « complicité d'assassinat », « incendies volontaires » et « profanation de sépultures ». Selon le parquet, ces chefs d'accusation auraient un lien avec des affrontements intercommunautaires survenus le mercredi 14 mai dans le village de Mandakao, dans la province du Logone occidental, à la frontière camerounaise, qui ont fait 41 morts (en majorité des femmes et des enfants) et plusieurs blessés. D'après une source judiciaire, des campements nomades près de 80 cases ont été incendiés.

C'est ainsi que selon le procureur, « les enquêtes menées par la police judiciaire ont révélé l'implication de M. Assyongar Masra Succès ». Ajoutant que « des messages ont été diffusés, notamment sur les réseaux sociaux, appelant la population à s'armer contre d'autres citoyens ». Du côté du parti de Succès Masra, l'on dénonce « une arrestation brutale menée en dehors de toute procédure judiciaire connue ».

». Pour Djesada Ndolembaye, l'un des vice-présidents du parti de Succès Masra, ce dernier « était bien surpris des chefs d'accusation portés contre lui (...) En aucun cas, il aurait appelé à la haine ou des confrontations communautaires ». L'audio en question attribué à Succès Masra a été diffusé en langue ngambay, langue maternelle de l'opposant. Selon ses avocats, l'audio évoqué date de mai 2023 et est disponible sur la Chaîne Youtube de S. Masra. Ils contestent donc la thèse selon laquelle cet audio puisse être lié aux incidents meurtriers de Mandakao. Alors que l'opposant devait être entendu le 19 mai, la séance a finalement été reportée et ses avocats ont été éconduits. Succès Masra a finalement été entendu par la police judiciaire le lendemain. Le 21 mai, il est formellement inculpé et placé sous détention provisoire. Ses avocats réclament un non-lieu pur et simple. Dans cette affaire, l'agence judiciaire de l'Etat s'est constituée partie civile contre Succès Masra.

Une force conjointe entre le Tchad et la Centrafrique

Parallèlement, N'Djamena et Bangui ont annoncé la mise en place d'une force conjointe pour lutter contre l'insécurité à leur frontière commune de 1200 km. Le protocole d'accord qui a abouti à la matérialisation de cette force a été signé en octobre 2024. « Le chef opérationnel est déjà nommé », assure Issakha M. Djamous, ministre tchadien des armées. « Les Centrafricains et les Tchadiens ont assez souffert. Il est temps que ces deux peuples vivent dans la paix et la sécurité », a pour sa

part, affirmé le ministre centrafricain de la Défense, Claude Rameaux Bireau. Pour l'instant, le nombre de soldats que comptera cette force n'est pas encore connu.

D'un autre côté, à l'issue de son procès, l'ancien directeur du cabinet du président Mahamat I. Déby Itno, Youssouf Boy, a été condamné le 9 mai à cinq ans de prison ferme pour « corruption active ». Une condamnation qui fait suite à une plainte de janvier dernier de la part de l'homme d'affaires tchadien About Hachim Boudier, qui accusait Youssouf Boy de n'avoir pas remboursé la somme de 11,8 milliards de F CFA destiné à la construction d'infrastructures dans l'est du pays, en se prévalant d'un mandat du président de la République. Le plaignant About Hachim Boudier a, lui aussi, été condamné à cinq ans de prison ferme pour « corruption passive ».

Par ailleurs, en fin de mois, une vidéo TikTok d'un officier de l'armée a fait polémique. Dans celle-ci, l'intéressé a tenu des propos offensants contre la communauté Sara. Malgré la viralité de la vidéo, aucune réaction officielle n'avait été enregistrée, jusqu'à la date du 29 mai.

TOGO

Réelle évolution démocratique ou statu quo institutionnalisée ?

Cette semaine encore, l'actualité politique au Togo avec les récentes manifestations, interroge sur l'évolution démocratique dans ce pays. Au mois de mars dernier, le Togo avait opéré un grand changement au niveau des institutions. En effet, le pays a officiellement migré vers un régime parlementaire avec un ticket présidentiel proposé aux citoyens. Dans ce régime, le poste de Président du conseil des ministres a été institué dans cette 5ème République et sera chargé de piloter l'action gouvernementale aux côtés du président de la République qui a un titre honorifique. A l'issue de cet exercice, Faure Gnassingbé a été choisi comme président du conseil pour présider aux destinées du pays pour un mandat de 6 ans. Rappelons qu'il a succédé à son père Eyadéma Gnassingbé il y a de cela 20 ans. Beaucoup d'observateurs voient en cette nouvelle réforme une tentative cachée de rester au pouvoir avec un vernis démocratique. Ainsi, pour certains, il s'est assuré de demeurer encore pour longtemps l'alpha et l'oméga de la vie politique, économique et sociale.

Passage d'un régime présidentiel à un régime parlementaire au Togo : Faure reste "l'homme fort" du pays

A ses côtés, le Président de la République n'a réellement qu'un pouvoir symbolique, tous les pouvoirs sont entre les mains du président du conseil. Il s'agit de Jean Lucien Savi de Tové (86 ans), opposant historique et ancien ministre du commerce et de l'artisanat sous Edem Kodjo. Seul candidat du parti au pouvoir, l'Union pour la République (UNIR), il a été élu à l'unanimité par les 150 membres du congrès par les députés et les sénateurs à l'occasion de la session spéciale.

Ainsi, il est élu pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois. Pour beaucoup d'observateurs, il est considéré comme une mémoire vivante de la vie politique du pays depuis plusieurs décennies et a participé à tous les combats et aux grands événements du pays. Un choix qui se justifie amplement au vu de sa stature et de son expérience.

Les mesures accompagnant la 5ème République fortement décriées par l'opposition et la société civile

L'opposition de son côté n'a pas manqué de décrier ces mesures du gouvernement. Elle rejette ainsi en bloc la cinquième République qui, pour certains, est manifestement une tentative du régime actuel de s'éterniser au pouvoir à travers des mesures jugées machiavéliques. En effet, les leaders de l'opposition estiment que Faure a attendu la veille de la fin de son mandat pour proposer ces réformes qui le confortent dans son fauteuil présidentiel. Également, des militants de la société civile continuent de contester les réformes par des manifestations pacifiques qui sont très souvent interdites par le régime en place. A en croire le porte-parole du mouvement Touche pas à ma Constitution, "La Ve République est un acte de viol, autrement dit, sans consentement, qu'on fait subir au peuple Togolais. En remplaçant la Constitution nuitamment, et en catimini sans de claires explications, sans consulter le peuple, on a donc méprisé ce peuple et on a violé la conscience de chaque citoyen". Le manque de dialogue et de consensus en amont a été vivement critiqué par une grande partie de la classe politique et des leaders d'organisations citoyennes.

Situation sécuritaire au nord du Togo : suspicion de dérives autoritaires et présence accrue de réfugiés burkinabè

Au registre sécuritaire, il a été soulevé au courant de ce mois des cas de dérives autoritaires au sein des forces de sécurité. En effet, des gendarmes auraient commis des actes de torture dans un village. A cela s'ajoute le cas de l'individu ayant accusé un commissaire de police d'escroquerie portant sur une somme de 2.500.000 FCFA. Un autre fait marquant a été l'agent de police en état d'ivresse qui aurait causé un grave accident sur un motocycliste et aurait même refusé d'emmener la victime faire des soins à l'hôpital. Et ces événements n'ont pas connu de suite...

Pendant ce temps, les réfugiés burkinabè continuent de faire l'actualité du pays, notamment dans la partie septentrionale. Ainsi, la région des Savanes notamment Dapaong accueille des milliers de femmes et enfants réfugiés venus du Burkina Faso pour fuir les exactions. D'après les chiffres du recensement des déplacés, ils tournent autour de 29500 dans la région. Faut-il craindre que la situation sécuritaire empire au regard de la situation sécuritaire assez tendue au Sahel?

Avec les contributions de :

Yague Samb
Mbassa Thioune
Kensio Akpo
Adjé Awa Thiam
Léonie Fabre (stagiaire)
Jean Fridz Noël (stagiaire)

Design : Thiané Thiam

Sous la direction du Dr. Bakary Sambe

